



05.59.61.01.96



ce.0641922s@ac-bordeaux.fr

COMPTE RENDU DE CONSEIL D'ÉCOLE
le 12/03/2026 de 17h30 à 20h30

PARTICIPANTS

Présents :

- Déborah Pucheu (Professeur des écoles, directrice)
- Eric Bousquet (Professeur des écoles)
- Marie-Pierre Coustille (Professeur des écoles)
- Anabelle Fradet (Professeur des écoles)
- Crytèle Pees Lalanne (Professeur des écoles)
- Pascal Mats (Professeur des écoles)
- Pascale Durand (Mairie - adjointe chargée des écoles)
- Johann Barokhel (Représentant des parents d'élèves)
- Nathalie Guérin (Représentante des parents d'élèves)

Excusés :

- Véronique Gerde (Inspectrice de l'Education Nationale)
- Bruno Bourdaa (Maire de Nay)
- Dominique Croza Monière (Directrice périscolaire)
- Emilie Lahas (Professeur des écoles)
- Françoise Loustau Chartez (Professeur des écoles)
- Charlotte Lizard (Représentante des parents d'élèves)
- Cynthia Privat (Représentante des parents d'élèves)
- Maguy Lenestour (Représentante des parents d'élèves)

Rédactrice compte rendu : Déborah PUCHEU

<i>Points de l'ordre du jour</i>	<i>Eléments de discussion ou d'information</i>	<i>Décision prise</i>
1. PARCOURS DE L'ÉLÈVE		
a. Fonctionnement des dispositifs d'aides mis en place pour les élèves	<p>L'école dispose d'un dispositif ULIS. Cette année, 12 élèves sont inscrits sur le dispositif. Ces élèves sont soit dans leur classe de référence soit sur le dispositif ULIS en fonction de leurs besoins. Ils bénéficient de l'appui de l'enseignant spécialisé, coordonnateur du dispositif, pour l'apprentissage des notions non travaillées dans la classe de référence, l'adaptation, la mise en place d'outil de compensation, les temps de remédiation et d'anticipation.</p> <p>Le dispositif permet une flexibilité au niveau des modalités de travail dans l'ensemble des classes de l'école avec des temps de co-intervention suivant les projets.</p> <p>Le coordonnateur a également un rôle de conseil pour l'identification des besoins des élèves de l'école.</p> <p>Indépendamment du dispositif ULIS, d'autres dispositifs d'aides sont mis en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Différenciation en classe (adaptation des travaux, modalités d'apprentissage, matériel de manipulation) • <u>PPRE</u> : Pour cibler des objectifs précis et mettre en regard les différentes aides proposées • <u>APC</u> : Ce dispositif n'est pas uniquement dédié aux élèves rencontrant des difficultés ; il peut aussi intervenir dans le cadre de projet spécifique. • <u>RASED</u> : présence d'une enseignante spécialisée le vendredi matin pour de la Co-intervention dans les différentes classes de l'école. • <u>Présence de M. Bousquet</u> en enseignant supplémentaire un vendredi par mois en moyenne pour de la Co-intervention dans les classes. <p>Des dispositifs plus spécifiques peuvent également être mis en place (PPS, PAP).</p>	Information
b) Présentation des dispositifs de protection de l'enfance	<p>Les services de la protection de l'enfance sont coordonnés par le président du conseil départemental. Le CRIP et la SDSEI Est Béarn Site de Nay sont les principaux acteurs de ces services. Ils peuvent être sollicités par tous les acteurs éducatifs. Les enseignants ont un rôle déterminant dans la</p>	Information

	<p>prévention et le repérage. La PMI, le médecin scolaire, le psychologue scolaire sont des points d'appui à la disposition de toutes les familles qui en formulent le besoin. Le numéro d'urgence à solliciter en cas d'une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être (violences psychologiques et/ou physiques et/ou sexuelles) est le 119. Ce numéro a été communiqué aux familles en début d'année.</p>	
<p>c) Conseil école / collègue</p>	<p>Le conseil école / collègue a eu lieu le 13 novembre : Les résultats des évaluations nationales d'entrée en 6ème ont été présentés. Le conseil école / collègue a été suivi d'un moment convivial afin de permettre aux enseignants du 1^{er} et 2nde degré d'échanger sur la mise en place de projet entre les écoles et le collègue. Des contacts ont été pris avec des enseignants de mathématiques de 6^{ème} afin d'échanger sur les pratiques et les outils de classe et ainsi favoriser la liaison école collègue. Un projet de liaison CM2/6^{ème} autour des mathématiques est en cours de discussion.</p> <p>La journée de découverte des futurs 6^{èmes} a eu lieu le 27 janvier. Elle a concerné 18 élèves de CM2. La cité scolaire organise une journée portes ouvertes le samedi 15 mars. Une communication par mail a été faite à tous les parents d'élèves de cycle 3.</p>	

2. PROJET ET VIE DE L'ECOLE

L'école est cette année en évaluation d'établissement. Des questionnaires adressés aux parents, aux élèves, aux personnels ont été réalisés en octobre / novembre. Un rapport d'auto-évaluation a été rédigé par l'équipe enseignante et transmis aux évaluateurs externes. Les évaluateurs seront présents sur l'école le mardi 17 mars pour s'entretenir avec les différents acteurs de l'école (enseignant, périscolaire, parents d'élèves, AESH, élèves).

<p>a) Bilan intermédiaire des projets de classes et des actions communes de l'école</p>	<p>Réalisés depuis le dernier conseil d'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Cinéma de Noël</u> : Au cinéode de Nay, pour les 4 classes, le 19 décembre <i>Ma vie de château à Versailles</i> – financement municipalité • <u>Projet Natation</u> : en P2 et P3 10 séances pour les classes CE2/CM1 et CM1/CM2 - financement municipalité • <u>Végétalisation de la cour</u> : en décembre, ateliers participatifs avec l'atelier GAMA financement municipalité dans le cadre du partenariat avec le CAUE + financement 	<p>Le conseil d'école remercie l'APE et la mairie pour le financement de ces projets.</p>
---	---	---

NEFLE

- Visite du centre de tri de Sévignacq le 30/01/26 pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 (**financement bus + visite par la communauté des communes**)
- Rencontre Ekiden : Classe de CP/CE1 et CE1/CE2. Suite à un cycle mené en classe, rencontre organisée par l'équipe de circonscription au stade de Nay le jeudi 26 février (déplacement à pied, pas de coût supplémentaire généré).
- Cross : Dans la zone du fronton le 5/12. (**Financement du goûter par la coopérative de l'école 33 euros**).

En cours

- Projet création d'un conte sonore : avec l'association AMPLI et l'artiste Méluzine. Plusieurs séances d'écriture pour la classe de CE1/CE2 en période 4 et plusieurs séances instrumentales pour la classe de CP/CE1 – **financement DRAC 1200 euros + financement OCCE 1095 euros**
- Projet ECOCENE alimentation durable : 4 séances avec un intervenant de l'association (1/2 journées) pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 – **financement associatif départemental**
- Projet Rugby : 3 séances avec 2 intervenants de l'USCN au cours de la période 4 pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 – Rencontre rugby le 2 avril au stade de Nay.

A venir

- Projet slam : Association AMPLI. 2 séances d'écriture de slam en classe avec l'artiste Méluzine –en P4 (**financé par la coopérative scolaire 180 euros**)
- Projet danse : en P5 pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 (**financé par la coopérative scolaire 720 euros**)
- Projet montagne : Sortie montagne « rencontre avec la bergère » au plateau du Bénou le 12 mai pour les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 et le 1^{er} juin pour les classes de CP/CE1 et CE2/CM1 (**financés par la coopérative scolaire 1800 euros**)
- Projet Cycle : en P5 pour les classes de CP/CE1 et CE1/CE2
- Projet Kayak : le projet n'aura pas lieu cette année faute de subventions
- Projet bouge tes baskets : 4 séances par classe en période 4 et 5 à l'école. Co intervention avec la conseillère pédagogique EPS de la circonscription. Ce projet remplace le projet diagnoform, initialement porté par la circonscription et présenté lors du premier conseil d'école.

	L'équipe enseignante remercie les parents accompagnateurs et les parents agréés pour leur engagement.	
b) Organisation des liaisons inter-cycles et inter-degrés	<p>Projets liaison GS CP :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation commune à la Grande Lessive • Jeux de société au mois de décembre • Arts visuels en janvier • A venir : • Ateliers sportifs • Accueil des GS dans la classe et retour de CP en maternelle pour lecture d'histoire. <p>Projets liaison CM2 6 ème :</p> <ul style="list-style-type: none"> • journée visite du collègue <p>Projets communs classes cycle 2 : cycle natation, Ekiden, sablés de Noël</p> <p>Projets communs classes cycle 3 (CE2/CM1 et CM1/CM2) : Rédaction de lettres dans le cadre du projet harcèlement, rédaction de contes pour le marché de Noël, réalisation d'affiches pour sensibiliser au respect de notre environnement proche (les affiches seront affichées dans la ville), cycle natation, rugby</p> <p>Projets communs aux 4 classes sur l'école : cinéma de Noël, cross, Grande Lessive, collaboration avec AMPLI</p> <p>A noter que les conseils de maîtres et de cycles et l'évaluation d'école permettent également d'assurer les liaisons inter cycles.</p>	Information
3. FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE		
a. Bilan intermédiaire sécurité	<p>PPMS Alarme Intrusion remis à jour</p> <p>PPMS Risques majeurs remis à jour</p> <p>Bilan des exercices de sécurité :</p> <p><u>Réalisé depuis le dernier conseil d'école :</u></p> <p>- Exercice PPMS RM réalisé le 26/01/26. Les alarmes ont fonctionné correctement. L'alarme reste</p>	Information

Année Scolaire 2025-2026

	<p>difficilement audible dans la classe de CM1/CM2. Une deuxième malle PPMS est en cours d'approvisionnement pour les classes de l'étage. Réalisés depuis le début de l'année : - Exercice attentat intrusion avec scénario de fuite réalisé le 06/10/25. Les alarmes n'ont pas correctement fonctionné => contact devait être pris la semaine du 20/10/25 => la municipalité confirme que le technicien est bien passé vérifier les alarmes. - Exercice incendie réalisé le 29/09/25. Alarme ayant correctement fonctionné.</p>	
b. Bilan intermédiaire de la coopérative	<p>Compte OCCE : le solde actuel est de 4247 euros Avec les prévisions des sorties et projets à venir le solde final en juillet sera d'environ 853 euros.</p>	Information
c. Budget municipaux	<p>Le budget alloué aux écoles permet l'achat du matériel de classe (consommables), de manuels, de livres et d'outils et jeux pédagogiques pour la classe. L'équipe enseignante demande la reconduction de ce budget.</p> <p>Une demande pour un budget spécifique pour le RASED avait été formulée lors du dernier conseil d'école: La municipalité devait se renseigner auprès des communes voisine mais cela n'a pas encore été fait.</p> <p>Participation de la mairie à la coopérative scolaire : 900 euros versés fin 2025. Un complément de 400 euros doit être versé suite à la programmation de la sortie montagne. Modalité pour obtenir cette somme supplémentaire ? La municipalité demande à l'école d'envoyer les devis signés à la mairie en attendant les factures.</p> <p>Projet piscine : prise en charge des entrées piscine et des frais de transport.</p> <p>Financement de la séance cinéma de Noël</p>	La décision sera prise par la prochaine municipalité
d. Travaux	<p><u>Réalisé :</u> Pose de deux luminaires dans le cagibi de la classe de Mme Pees Lalanne. Sécurisation des grillages de la cour du haut (sert-clips) Réparation des chaises dans les classes</p>	Information

Année Scolaire 2025-2026

	<p>Réparation du tableau sous le préau Végétalisation de la cour (chantier participatif en décembre 2025)</p> <p><u>Demande en cours :</u> La pose de meubles hauts au-dessus des éviers des classes CE1/CE2 et CP/CE1 La pose des poignées de placards dans le dispositif ULIS Calage de l'interphone (interruption de la connexion automatique à supprimer) La connexion n'est pas toujours bonne et met toujours du temps à s'établir. L'écran du TBI de la classe de Mme Coustille reste tâché Finalisation de l'aménagement de la zone de jeux collectifs avec des paniers basket => cet élément a été budgétisé pour la prochaine municipalité Réparation planche de bois portail d'entrée Nettoyage des moisissures dans les salles du bas Configuration adresse IP WIFI / imprimante pour permettre l'impression depuis l'ordinateur direction</p> <p>Réparation des tablettes => demande à faire à la prochaine municipalité</p> <p>Rappel dernier conseil : Les TBI sont flous et manquent de luminosité. L'équipe enseignante questionne donc le changement des lampes pour les autres TBI. => La municipalité a proposé le changement d'un TBI par an. A valider avec la nouvelle municipalité</p> <p><u>Nouvelle demande :</u> Ménage : demande de l'équipe enseignante d'un ménage approfondi pendant les petites vacances scolaires</p> <p>Lampe du TBI de la classe de Mme Lahas ne fonctionne plus</p>	
4. MAIRIE		
Demande des effectifs des classes	A ce jour : 91 élèves Classe de Mme PEES LALANNE et Mme AUBIES : 16 CP / 4 CE1	Information

	<p><u>Classe de Mme LOUSTAU CHARTEZ et M. BOUSQUET : 9 CE1 / 14 CE2</u></p> <p><u>Classe de Mme COUSTILLE et Mme FRADET : 9 CE2 /14 CM1</u></p> <p><u>Classe de Mme PUCHEU et Mme FRADET : 7 CM1 / 18 CM2</u></p>	
5. QUESTIONS DES PARENTS :		
a. Ecole	<p><u>Harcèlement et protocole PHARE</u></p> <p>Plusieurs cas d'élèves en souffrance (violence / harcèlement) nous ont été partagés. Nous souhaiterions faire un état des lieux et voir ensemble ce qui peut être fait pour ces élèves subissant ce type de situation.</p> <p>Réponse équipe enseignante :</p> <p>État des lieux :</p> <p>L'équipe enseignante a fait passer, début février, les questionnaires sur le harcèlement aux élèves à partir du CE2, conformément aux demandes institutionnelles. Habituellement réalisés en période 2 dans le cadre de la journée nationale de lutte contre le harcèlement, ces questionnaires ont été décalés cette année en raison de l'évaluation d'école menée en novembre.</p> <p>L'analyse des réponses met en évidence un climat scolaire globalement serein.</p> <p>Quatre situations ont toutefois retenu notre attention. Les enseignants se sont entretenus avec les élèves concernés. Ces échanges ont permis de préciser que les faits évoqués (moqueries, sentiment d'isolement, surnoms) n'étaient pas répétés dans le temps et ne relevaient donc pas d'une situation de harcèlement. Ces éléments ont néanmoins été repris avec les élèves afin de rappeler les règles de vie et de respect.</p> <p>À ce jour, aucune situation de harcèlement avérée n'a été identifiée sur l'école cette année. Le protocole PHARE a été déclenché une fois depuis la rentrée.</p> <p>Rappel :</p> <p>Le protocole PHARE vise à analyser une situation afin de déterminer s'il s'agit ou non de harcèlement. Il repose sur une observation renforcée à partir d'indicateurs précis, suivie d'une analyse en équipe.</p> <p>Selon les conclusions, des actions spécifiques peuvent être mises en place. Ces actions concernent exclusivement les situations de harcèlement, qui se distinguent des conflits ou faits de violence ponctuels.</p> <p>Concernant les situations de violence :</p>	

Les questionnaires de l'évaluation d'école, passés en novembre par tous les élèves de l'école, ont effectivement mis en évidence que certains élèves ont pu être confrontés à des violences, physiques ou verbales. Ce sujet est pris très au sérieux par l'équipe depuis plusieurs années.

Des actions sont mises en place :

- travail autour des messages clairs,
- temps dédiés en vie de classe,
- réflexion sur l'aménagement des espaces et de la cour, ayant permis l'obtention d'une subvention pour favoriser un climat plus apaisé.

De manière globale, les conflits ont diminué et le climat scolaire s'est amélioré.

Cependant, des situations récentes de violence ont été observées. Il s'agit de cas isolés, signalés à l'inspection et pris en charge collectivement par les équipes enseignantes et périscolaire

Communications sorties scolaires :

La communication sur les sorties a été réalisée parfois seulement quelques jours en amont de l'événement. Dans la mesure du possible, nous souhaiterions une communication préalable à minima une semaine en avance. A savoir que ce délai ne permet même pas à certains parents de se retourner.

Réponse équipe enseignante :

Lorsqu'elles sont connues, les dates sont renseignées dans le compte rendu du conseil d'école et une communication est faite aux parents généralement une semaine avant la sortie. Pour les sorties sur temps scolaire, cela ne reste néanmoins qu'une information étant donné que ce sont des sorties obligatoires. Pour les sorties facultatives nécessitant l'autorisation des parents, l'information est faite suffisamment tôt pour collecter les autorisations signées des parents.

Il peut arriver que certaines dates de sorties ne nous soient confirmées que peu de temps avant la sortie (ce qui fut le cas de la sortie Ekiden). Dans ce cas, l'information peut être faite moins d'une semaine avant la sortie. Cela est arrivé une fois cette année.

Les enseignantes interrogent les représentants des parents d'élèves sur ce qu'entendent certains parents par rapport au fait d'avoir un délai pour se retourner.

Réponse des représentants : c'était pour pouvoir se rendre disponible pour accompagner la sortie.

Restitution travaux fin de période :

Les sacs en fin de période scolaire sont trop lourds par rapport au poids de l'enfant.
Est-il envisageable de demander aux parents de fournir un sac supplémentaire pendant cette période ?

A défaut, peut-on envisager la restitution des éléments sur deux jours et non un seul ?

Réponse équipe enseignante :

Une réponse a été faite à une famille ayant posé cette question. Pour information, les travaux des élèves de CP/CE1 sont donnés en deux fois pour justement alléger le poids du cartable.

Les parents souhaitant fournir un sac supplémentaire peuvent le faire.

Livre école des loisirs :

Il semblerait qu'au moins une famille n'a pas encore reçu un seul livre. Est-ce un cas particulier ou le constat est-il général ?

Réponse équipe enseignante :

Une réponse a été faite aux familles concernées. Un retard exceptionnel est effectivement observé cette année car certains bulletins d'adhésion n'ont pas été envoyés en même temps que les autres. Une relance à l'école des loisirs a été faite afin de nous assurer de la bonne prise en compte des commandes.

En raison du peu d'abonnement sur l'école, l'opération ne sera pas reconduite l'année prochaine.

Boisson :

Quelle est la fréquence des moments où les enfants peuvent boire de l'eau : avant, pendant et après la classe ?

Réponse équipe enseignante :

Le fonctionnement est libre à chaque classe (gourde, verre). En dehors des périodes de fortes chaleurs, les élèves boivent généralement à l'entrée en classe après les récréations et après les activités physiques.

Fête de l'école :

Une fête de fin d'année type Kermesse est-elle planifiée ?

Réponse équipe enseignante :

La traditionnelle exposition de fin d'année sera à nouveau réalisée cette année. Une après-midi de jeux coopératifs sera également organisée sur le temps scolaire. Les parents souhaitant aider à la tenue des stands de jeu sont les bienvenus.

Année Scolaire 2025-2026

--	--	--

<p>b. Périscolaire, Municipalité</p>	<p><u>Point d'avancement des travaux évoqués au dernier conseil</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Flaques d'eau stagnantes dans la cour. Des interventions pour nettoyage ont-ils eu lieu ? Une opération périodique préventive a-t-elle été actée ? Réponse municipalité : Suite aux fortes pluies de ce début d'année, aucune flaque importante n'a été signalée.- Interphone : La diminution du temps d'ouverture a-t-elle été réalisée ? Réponse municipalité : Les modifications demandées ont été transmises à l'opérateur à chaque fois. Une solution a-t-elle été trouvée concernant le calage systématique ? Réponse municipalité : M Cassagne recontacte l'entreprise.- Réparation du portail suite décollage de planches laissant apparaître des vis ou clous. Réponse municipalité : L'entreprise va être recontactée.- Sécurisation des grillages de la cour du haut. => oui cf point 3.d)- Alarme : Remise en service effectuée => oui cf point 3.d)- Remplacement des chaises abîmées dans les classes => oui cf point 3.d)- Pose d'un luminaire dans le cagibi de la classe de Mme Pees-Lalanne => oui cf point 3.d) <p><u>Retour sur le changement de lieu de la sortie école</u></p> <p>L'utilisation du grand portail a généré une satisfaction réelle donnant un aspect sécuritaire indéniable. Est-il envisageable de prolonger son utilisation sur d'autres créneaux (matin, midi..) ? Si cela n'est pas possible, peut-on sécuriser la sortie du petit portail ? La proximité du parking ainsi que la présence de la place à mobilité réduite donnant sur la sortie est un sujet d'inquiétude récurrent.</p> <p>Réponse municipalité : La municipalité ne voit pas d'objection à ce changement à l'exception du mardi en raison du parking du marché.</p>	
--	--	--

Réponse équipe enseignante :

Cela va être réfléchi en équipe en raison de contraintes internes à l'école (ouverture du grand portail pendant l'accueil de 13h30 peu sécuritaire car élèves présents à ce moment dans la cour). Une communication sera faite aux familles si un changement est acté.

Sécurisation des lieux proches des sorties école et garderie (passage piéton, stationnement entrée garderie, visibilité aux intersections)

Réponse municipalité :

Le problème de visibilité au niveau des intersections doit être remonté directement en mairie

Visibilité des passage piétons à proximité de l'école => sera remonté à la nouvelle municipalité

Nuisances poubelles

La présence des poubelles à proximité de la sortie d'école est parfois inconfortable. Peut-on envisager un déplacement derrière l'office du tourisme ?

Réponse municipalité :

Un plan progressif d'installation de containers enterrés est travaillé avec la Communauté de Communes qui a la compétence déchets.

Retour sur les modalités d'inscription à la cantine (appel, portail famille)

Le mode d'inscription sur le portail famille évoqué au 1er conseil est-il mis en place et respecté ? A savoir en se basant uniquement sur les inscriptions réalisées en ligne et plus de comptage journalier ? Les parents des enfants non-inscrits ont-ils été appelés à midi pour venir chercher leurs enfants ?

Réponse municipalité :

Un nombre important de parents n'inscrivent pas leur enfant. Actuellement, il n'y a pas suffisamment de personnel pour dédier un employé au rappel des familles n'ayant pas inscrit leur enfant. L'appel en classe est donc poursuivi.

Modalités de facturation garderie

Réponse municipalité :

C'est par virement comme avant ou directement au trésor public.

Copeaux sous portiques de jeux :

	<p>Une chute avec bras cassé a eu lieu au niveau de la zone de jeu dans la cour du bas. L'épaisseur de copeaux est-elle suffisante ? Ceux-ci sont mouillés par la pluie, tassés et déplacés. Est-il possible d'en rajouter une bonne couche ?</p> <p>Réponse municipalité : Il est prévu dans le plan d'entretien de la cour de rajouter régulièrement des copeaux.</p> <p><u>Sucre à la Cantine :</u> Des bonbons / chocolats sont parfois donnés en fin de repas : l'apport de trop de sucre est non contrôlé par les parents, surtout lorsque les enfants se les donnent entre eux. Cela peut-il être donné dans une pochette fermée comme cela est fait en classe pour les anniversaires, ou à défaut ne plus être donné ?</p> <p>Réponse municipalité : Il n'y aura plus de bonbons.</p> <p>Le sucre versé sur les pomelos : serait-il possible d'en mettre une quantité raisonnable (couche fine et pas à la demande de l'enfant) ?</p> <p>Réponse municipalité : Les agents sont attentifs à ce sujet.</p>	
--	--	--

Le directeur,

Le secrétaire